

Rapport annuel 2002 de l'Association pour le droit de l'environnement (ADE) à l'intention de l'assemblée générale du 18 juin 2003

ACTIVITÉS

Revue «Droit de l'environnement dans la pratique (DEP)»

- Notre revue «Droit de l'environnement dans la pratique (DEP)» a paru à huit reprises en 2002 (dont un double cahier), sans compter le registre annuel 2001. Le tirage s'est monté entre 1'400 et 1'600 exemplaires. Le volume total de l'exercice 2002 comprend 828 pages et est légèrement inférieur à la moyenne. L'année 2001, qui comportait un rapport sur la jurisprudence relative à la LPE 1995–1999 publié en deux langues, présentait un volume nettement supérieur, avec 1'130 pages.

Deux numéros du DEP ont été consacrés à nos séminaires. Les thèmes suivants ont été traités:

- «Baustellen» (Chantiers) (séminaire du 13.3.2002; cahier 4, juin 2002)
- «Vert contre vert: L'agriculture dans le collimateur du droit sur la protection de l'environnement» (séminaire du 19.6.2002; ce double cahier 6/1 et 6/2 a paru en septembre 2002)

Outre les cahiers consacrés aux séminaires, six autres cahiers ont paru; ils ont été voués pour l'essentiel à la publication de décisions importantes. Au total, 52 décisions ont été imprimées. L'étendue de ces publications varie considérablement, mais la plupart des décisions comportent un résumé très complet en deux langues et ce dans l'intérêt de nos lectrices et lecteurs francophones.

Nous espérons, cette année encore, être parvenus à fournir à nos fidèles lectrices et lecteurs des informations d'actualité, ainsi qu'un aperçu valable de la jurisprudence sur le droit de l'environnement.

- Depuis quelque temps déjà, le Tribunal fédéral publie ses nouveaux arrêts sur Internet sous une forme qu'il est aisé à consulter (rubrique «Arrêts dès 2000 nouveautés»). Il n'en reste pas moins qu'il n'est pas facile, aujourd'hui comme hier, d'obtenir des informations directes sur

un problème juridique précis par ce canal, de sorte que la publication d'arrêts dans le DEP n'a guère perdu de son importance.

- A l'intention de ceux qui entendent obtenir des informations complémentaires ou plus précises sur un cas particulier, nous avons poursuivi l'année dernière le nouveau service de *lien direct avec le texte intégral* des décisions publiées dans un numéro du DEP que l'on peut consulter sur notre site Internet.
- Autre point important du menu qui a agrémenté notre revue l'an passé: les expertises ou avis juridiques. Exceptionnellement, nous en avons publié quelques-uns en raison de leur qualité et du caractère actuel des thèmes abordés. Nous mentionnerons plus précisément ici les titres suivants:
 - «Zulässigkeit und Rechtsfolgen von neuem Fluglärm in Wohnregionen», Peter M. Keller, avocat, Berne (cahier 1);
 - Réponse de Isabelle Häner, avocate, Zurich à l'exposé de Keller («Flughafen Zürich-Kloten: Unzulässigkeit der Öffnung des Südens für den Flugverkehr? »); contribution au forum, cahier 2);
 - «Die Entsorgung von Abfällen aus dem Strassenunterhalt», prof. Heribert Rausch, Université de Zurich, Hans Rudolf Trüeb, avocat, Zurich (cahier 3);
 - «Heute erschlossen, morgen nicht erschlossen? Lärmrechtliche Erschliessungsvoraussetzungen (Art. 24 Abs. 2 USG) bei Umnutzungen», Christoph Schaub, avocat, Zurich (cahier 7);
 - «Das Ausbauprojekt «KWO plus» im Lichte des bundesrechtlichen Schutzes der Grimsellandschaft», Peter M. Keller, avocat, Berne (cahier 8).

Il convient aussi de mentionner la contribution suivante au Forum:

- «Die Verordnung über Belastungen des Bodens (VBBo) und die Branchenrichtlinien als rechtliche Instrumente des physikalischen Bodenschutzes», Christoph Zäch, avocat, OFEFP, Berne (cahier 7).

Pour le surplus, les cahiers du DEP 2002 contiennent toute une série de comptes rendus au sujet de publications concernant le droit de l'environnement, ainsi que des références actuelles à la législation et à la littérature.

URP/DEP sur CD-ROM

- La quatrième édition (update) de notre CD-ROM comprenant tous les cahiers des 15 années du DEP (1986–2001) a été publiée en avril 2002. L'édition suivante, avec les cahiers de l'année 2002 en plus, a paru en avril 2003. Selon les informations en notre possession, cet instrument de travail est considéré généralement comme d'une grande utilité.

URP/DEP abonnement online

- Le développement dans le sens des médias électroniques poursuit son essor. C'est la raison pour laquelle l'ADE a décidé, au printemps 2002, d'offrir à ses membres et lecteurs, outre l'abonnement conventionnel sur papier, un abonnement online ou une combinaison des deux (moyennant un numéro d'identification et un mot de passe). Cette formule a rencontré un accueil favorable auprès de nos lecteurs. 129 personnes, entreprises et services officiels ont souscrit un abonnement online, soit en sus, soit en lieu et place de la revue sur papier. Pour les cantons qui soutiennent notre association par une contribution financière, ce service est gratuit; il est utilisé par 79 services cantonaux.

URP/DEP sur Swisslex

- Depuis le printemps 2002, notre revue (dès l'année 2000) et le Commentaire de la LPE peuvent être consultés sur la banque de données juridique Swisslex Westlaw. Nos craintes initiales selon lesquelles nous allions nous concurrencer nous-mêmes se sont révélées injustifiées – du moins jusqu'à maintenant. En revanche, nous avons acquis, grâce à cette collaboration, un nouveau cercle de lecteurs que nous n'aurions sans doute jamais conquis autrement. Nous sommes dès lors mieux en mesure s'assumer le mandat d'information qui est le nôtre.

Séminaires

L'ADE a organisé trois séminaires en 2002:

- Le séminaire portant sur le thème «**Baustellen**» (Chantiers) a eu lieu le 13 mars à Berne.
- La journée annuelle du 19 juin à Soleure a été consacrée au thème suivant: «**Vert contre vert: L'agriculture dans le collimateur du droit sur la protection de l'environnement**».

- Le séminaire organisé à Zurich le 8 novembre 2002 avait pour thème «**Mobilfunkanlagen: Zwischen Versorgungsauftrag, Raumplanung und Umweltschutz**» (Installations de téléphonie mobile: entre mandat d'approvisionnement, aménagement du territoire et protection de l'environnement).

Les séminaires ont été bien suivis: 202 personnes pour «Chantiers», 151 pour «Vert contre vert», 240 pour «Installations de téléphonie mobile» et ont rencontré un accueil très positif. L'intérêt pour ce dernier séminaire a même été tel qu'il n'a pas été possible de satisfaire toutes les demandes d'inscription et qu'il a fallu renvoyer les personnes concernées au cahier du DEP consacré à ce séminaire (février 2003).

Colloques

- Deux **colloques** ont été organisés à l'intention des agents cantonaux: l'un à Berne, le 27 novembre 2002 et l'autre à Zurich le 2 décembre 2002; ils ont été consacrés au thème suivant: «*Bauen in Naturschutzgebieten*» (Construire en territoire bénéficiant d'une protection naturelle). Le concept a été élaboré par Me Peter M. Keller, avocat, Berne et animé par les orateurs suivants: Irene Graf, de la Direction des constructions, des communications et de l'énergie du canton de Berne et Andreas Schild, de l'Office fédéral de l'agriculture. Le déroulement des manifestations a été confié à Me Hans Maurer, avocat à Zurich. Ces colloques ont permis un échange d'idées animé entre spécialistes. Les participants ont beaucoup apprécié les exposés présentés, la conduite compétente des débats et le cadre intime de ces manifestations.
- Le **traditionnel colloque annuel** a eu lieu à Berne, le 9 décembre 2002. «*Konflikte um Einkaufs- oder Freizeitzentren und andere publikumsintensive Einrichtungen/Koordinationsmodelle (z.B. Berner Fahrleistungsmodell)*» (Conflits soulevés par les centres d'achats ou de loisir et autres établissements fortement fréquentés par le public/Modèles de coordination (par ex. modèle bernois des transports publics), tel était le thème qui a été présenté sous forme de brefs exposés par Ruedi Muggli, avocat, VLP-ASPAN, Berne et Ulrich B. Mayer, avocat, Zollikon. Ici, également, la discussion informelle qui a suivi les exposés a constitué le point d'orgue de la manifestation qui s'est déroulée sous l'égide du président de l'ADE, Karl Ludwig Fahrländer, avocat, Berne.

Tous les trois colloques ont rencontré un écho favorable. Raison pour laquelle notre comité envisage d'organiser à nouveau deux à trois

manifestations de ce genre dans un cadre restreint en 2003, vraisemblablement au cours du deuxième semestre.

Internet

- Notre site d'accueil **www.vur-ade.ch** est régulièrement mis à jour et complété. Depuis l'automne 2002, le service technique est assuré par notre nouveau collaborateur, M. Christoph Flueler.
- La rubrique «Traductions DEP» destinée aux utilisateurs de la Suisse romande a été élargie en 2002. A la demande des milieux francophones, d'importants articles publiés dans le DEP ont été traduits en français et publiés dans le réseau.
- Notre nouveau service de publication en ligne directe du texte intégral des arrêts importants du Tribunal fédéral dans la rubrique «Nouveautés», a été introduit l'année passée et répond manifestement à un besoin.
- Nous prévoyons, pour le présent exercice, de revoir et d'améliorer la liste électronique des juristes spécialisés dans le droit de l'environnement.

Recueil de décisions

- Notre recueil de décisions continue de perdre de l'importance; il reste néanmoins un instrument de travail utile pour des recherches thématiques. Nous continuons dès lors à en assurer la mise à jour.

Fin du Commentaire de la LPE / Nouveau projet éventuel concernant le droit de l'environnement

- La deuxième édition du Commentaire de la loi sur la protection de l'environnement englobait à fin 2002 six livraisons représentant un volume global de 4'024 pages. L'ouvrage s'est achevé au début de l'été 2003 avec la parution de la 7^e livraison. De ce fait, la totalité des articles font ou bien l'objet d'un nouveau commentaire ou bien les commentaires dépassés de la première édition ont été revus et mis à jour. Les abonnés du commentaire ont reçu avec la dernière livraison un nouvel index, élaboré avec grand soin et entièrement actualisé.
- Depuis janvier 2002, cet ouvrage peut être consulté par l'intermédiaire du service online de Swisslex-Westlaw et bénéficie d'un lien de connexion avec les autres fichiers de cette banque de données, ainsi

qu'avec le DEP, ce qui devrait faciliter la mise en œuvre du droit de l'environnement.

- Après la publication du commentaire de la LPE (2e édition), notre association s'attaquera probablement, en collaboration avec l'OFEPF, à un nouveau projet d'envergure et de longue haleine dans le domaine du droit relatif à la protection de l'environnement. La discussion porte actuellement sur un projet d'évaluation du droit suisse en matière d'environnement du point de vue de son efficacité.

Prestations de services aux cantons qui nous soutiennent financièrement

- 24 cantons ont fourni une contribution financière à l'ADE pour un montant total de fr. 153'750. Ces cantons ont également reçu gratuitement en 2002 les abonnements au DEP, ainsi que des exemplaires du CD-ROM DEP dont ils avaient besoin. S'y ajoutent les abonnements online dont ont profité gratuitement 79 bénéficiaires.
- De plus, un nombre considérable d'agents cantonaux ont pu participer à des séminaires de l'ADE au tarif réduit de membres. Ils ont également été invités gratuitement à fréquenter les colloques de perfectionnement professionnel de Berne et de Zurich.

Publications d'articles juridiques dans d'autres revues

- Au cours du dernier exercice, les revues GUT (Gesundheit- und Umwelttechnik) et Thema Umwelt (PUSCH) ont à nouveau publié des articles juridiques, rédigés dans un langage accessible au grand public par notre collaboratrice Mme Denise Köppel ou son successeur, Mme Regula Müller Brunner.

Effectif des membres et des abonnés

- En 2002, le nombre de nos membres et abonnés ne s'est guère modifié (état actuel: 498 membres individuels; 140 membres collectifs; 254 abonnés). Le DEP le DEP a paru à 1'137 exemplaires, tirage officiellement contrôlé.

Finances

- Le *compte général* 2002 boucle au 31.12.2002 avec des dépenses de Fr. 625'851.20 et des recettes de Fr. 628'310.85, soit avec un excédent de recettes de Fr. 2'459.65. Au 31.12.2002, un montant supplémentaire de Fr. 34'500 a pu être affecté aux réserves destinées à des projets.

- Le compte «Commentaire de la LPE» boucle une fois de plus sans excédent de recettes ou de dépenses car les postes correspondants sont balancés par la formation ou la libération de provisions. Il s'agit en l'occurrence d'un compte partiel purement formel, car les contributions versées par le Fonds national sont gérées séparément à l'Université de Zurich. (Le projet de Commentaire de la LPE s'achèvera dans le courant de l'année 2003 et les comptes seront soldés. Les excédents d'actif éventuels seront affectés conformément au projet).

Comité et séances du comité

- En raison de la durée statutaire de fonction limitée à six ans, notre ancien président, M. Peter Ettl et Mme Elisabeth Bétrix, lic. en droit, ont dû se retirer du comité de l'ADE au cours du dernier exercice. Pour les remplacer au sein du comité, l'assemblée générale du 19 juin 2002 a élu Mme Ruth E. Blumer, Dr en sciences naturelles, Sulzer AG, Winterthur, le prof. Alexandre Flückiger, Genève, Me François Kart, avocat et juge au tribunal administratif, Lausanne et Me Christoph Schaub, avocat, Zurich.
- Me Karl Ludwig Fahrländer, avocat, Berne, qui fait partie du comité depuis 1999, a été élu nouveau président de l'ADE.
- En 2002, le comité a tenu trois séances, les 22 mars, 13 septembre et 9 décembre. La séance d'été a eu lieu à Mühletal près de Zofingen; elle a été suivie d'une très belle partie récréative qui avait été organisée par le nouveau président.

De leur côté, les groupes de travail chargés de préparer les séminaires se sont rencontrés à plusieurs reprises.

Conseil

Au cours du dernier exercice, deux membres du conseil, soit le prof. A. Morand de Genève et Me J. Morier-Genoud, avocat, de Lausanne, se sont retirés du conseil, parce qu'ils ont abandonné la vie active.

Pour les remplacer, le comité a désigné deux femmes qui ont joué un rôle déterminant dans l'histoire de notre association, à savoir l'avocate zurichoise Me Ursula Brunner et le prof. Anne Petitpierre de Genève. Nous sommes très heureux que toutes deux aient accepté notre invitation. (Le conseil et le comité se sont rencontrés le 28 mars 2003 pour un dîner en commun dans la Maison de l'Université de Berne).

Secrétariat

- Le secrétariat de l'ADE a accueilli de nouveaux visages. Notre collaboratrice juridique, Denise Köppel, a quitté l'ADE dans le courant de l'été pour prendre un nouvel emploi après plus de trois années d'activité chez nous. A la suite de ce départ, le poste de travail à 70% a été partagé en deux secteurs. Pour la partie juridique, Mme Regula Müller Brunner, lic. en droit, a été engagée pour une occupation à 40%. D'autre part, M. Christoph Flueler, ingénieur informaticien diplômé ETH, s'occupe du secteur informatique et travaille sur mandat pour l'ADE en raison d'un jour par semaine en moyenne. Le taux d'occupation des quatre employés du secrétariat se monte au total à 230% (sans le secteur informatique).

Remerciements

Le président tient à exprimer sa reconnaissance à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet exercice annuel de l'ADE, en particulier

- au comité, à la commission de rédaction, à la délégation du commentaire et au conseil,
- aux orateurs qui interviennent dans nos séminaires et nos colloques, aux auteurs du DEP, aux personnes qui nous transmettent les décisions, etc.,
- à tous les membres de l'ADE, aux abonnés du DEP, aux personnes qui participent aux séminaires et aux colloques.

Nous remercions tout spécialement nos bailleurs de fonds, soit l'OFEPF et les cantons. Sans leur aide, l'ADE ne serait pas en mesure de remplir ses tâches.

Nous tenons à associer à nos remerciements notre secrétariat et les responsables du projet de commentaire de la LPE, qui ont fourni tout au long de l'année un excellent travail.

Perspectives

- Nous souhaitons à l'avenir ouvrir une «fenêtre européenne» dans le DEP afin de pouvoir informer régulièrement et de manière efficace nos lectrices et nos lecteurs sur les principaux développements du droit communautaire en matière d'environnement qui intéressent tout spécialement les praticiens suisses.
- Nous entendons également moderniser la présentation de notre revue au début de l'année 2004, encore que nous voulons conserver le mode

de production, simple, rapide et avantageux, ainsi que le format A5.

- Nous suivons aussi avec grand intérêt le projet de l'OFEFP tendant à évaluer l'efficacité de la LPE. L'ADE est représentée au sein du groupe de travail qui étudie actuellement la faisabilité du projet par MM. Rainer Benz et Alexandre Flückiger. Il n'est pas possible, en revanche, de dire aujourd'hui quel est le rôle que notre association va jouer dans ce projet.

Karl Ludwig Fahrländer
Président

Monika Kölz
Directrice